



Depuis près de 80 ans, la Maison de la Gendarmerie, fondation reconnue d'utilité publique, a pour vocation première d'aider, assister et secourir les veuves et orphelins de la Gendarmerie nationale. Au fil du temps, elle a étendu ses missions de soutien social et occupe aujourd'hui une place de premier plan dans l'accompagnement des personnels, en activité ou en retraite, et de leurs familles confrontés à des situations de détresse.

Reposant sur un principe de solidarité, son action se décline autour de quatre grands axes :

- Le versement d'aides financières en cas de blessures, maladies ou décès ou dans le cadre d'allocations d'études
- L'organisation et le financement de stages et séjours destinés aux personnels blessés et de leurs familles dans le cadre de la reconstruction par le sport (Ad Refectio), aux personnels ayant repris l'activité professionnelle à l'issue d'une période de CLM ou CLDM (Nouvel Elan), aux aidants de familles de gendarmes dont l'un des membres est en situation de handicap (Parenthèse pour les aidants).
- Le développement de l'offre de logements étudiants pour répondre à un besoin clairement identifié des familles.
- La mise à disposition d'une offre de tourisme social par la gestion de 7 établissements familiaux et l'organisation d'une vingtaine de colonies de vacances.

La Fondation Maison de la Gendarmerie est habilitée à émettre des reçus fiscaux ouvrant droit à réduction d'impôt (à hauteur de 66 % des sommes versées) pour ses souscripteurs et donateurs. Grâce aux sommes qu'elle reçoit et qui constituent sa principale ressource, la Maison de la Gendarmerie délivre chaque année plus de 4 millions d'euros d'aides sociales aux gendarmes et familles en souffrance, dont un tiers au titre des aides versées en soutien aux veuves et aux orphelins. Les aides financières et actions au bénéfice des personnels victimes de maladies, blessures ou handicap représentent, quant à elles, près d'un million d'euros.

1^{ÈRE} SOUSCRIPTION RENOUELEMENT

NOM PRÉNOM

Date de naissance/...../..... Contrat ESR valide du/...../..... au/...../.....

À compléter en cas de 1^{ère} souscription ou en cas de changement de coordonnées (téléphone, E-mail et/ou adresse postale)

Adresse postale

Code postal Ville

Tél. E-mail

Je joins **OBLIGATOIREMENT** une copie de mon contrat ESR en cours de validité

Je souscris par chèque annuel à l'ordre de la Fondation Maison de la Gendarmerie (à joindre à la présente demande)

Militaire du rang: 25,92 €

Sous-officier: 36,96 €

Officier: 51 €

Et/ou

Je fais un don de € à l'ordre de la Fondation Maison de la Gendarmerie (à faire sur un chèque séparé).

Vous pouvez également faire votre don directement en ligne sur le site de la Fondation www.fondationmg.fr.